

OBJET : COMPTE-RENDU DES ACTES ADMINISTRATIFS DU PRESIDENT

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-23 ;

CONSIDERANT l'obligation pour le Président de rendre compte des actes administratifs pris dans le cadre de la délégation de compétences consentie par le comité syndical dans sa délibération en date du 20 septembre 2022 ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président,

PREND ACTE des décisions du Président qui suivent :

Décision n° 2026-02

OBJET : Marché SID25K Traitement des déchets végétaux de Valoseine – Lot 2 « Centre » – Avenant 1 - Signature

Il a été décidé :

- d'approuver l'avenant 1 au marché SID25K Traitement des déchets végétaux – lot 2 « Centre », conclu avec la société SEPUR sis ZA du Pont Cailloux - Route des Nourrices - 78850 Thiverval-Grignon, ayant pour objet de modifier les conditions financières du marché en réduisant le prix unitaire des prestations de 42,50 euros HT/tonne à 36,50 euros HT/tonne, à compter du 1^{er} janvier 2026.
- d'autoriser le Président à signer l'avenant et tous les documents afférents à son exécution.

Décision n° 2026-06

OBJET : Marché SID26G – Abonnement et licence pour la gestion de la plateforme permettant d'administrer et de visualiser le film en réalité virtuelle tourné sur le centre de tri CYRENE pour l'année 2026 - Signature

Il a été décidé de confier le renouvellement de l'abonnement et de la licence pour la gestion de la plateforme qui permet d'administrer et de visualiser le film sur le centre de tri CYRENE à la société UPTALE sise 128 rue La Boétie – 75008 Paris.

Durée : un an à compter de sa notification.

Montant forfaitaire de 6 000 euros HT.

Décision n° 2026-07

OBJET : Marché SID26E – Transport par car de groupes scolaires pour les visites pédagogiques du centre de valorisation énergétique AZALYS pour la période de mai à juin 2026 – Signature

Il a été décidé de confier le marché public n°SID26E relatif au transport par car de groupes scolaires pour les visites pédagogiques du centre de valorisation énergétique AZALYS à la société DEBRAS VOYAGES, sise Les Closeaux 20 rue du Lavoir 78 124 MONTAINVILLE.

- Montant minimum : 0 euro et montant maximum : 7 000 euros HT.

- Durée : courant du 1^{er} mai 2026 au 30 juin 2026 inclus.

Décision n° 2026-08

OBJET : Marché SID250 – Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la fin du marché d'exploitation du quai de transfert de Guerville (Valène) et son renouvellement – Signature

Il a été décidé de confier le marché public n°SID250 d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la fin du marché d'exploitation du quai de transfert de Guerville (Valène) et son renouvellement à la société OPTAE sise 91 Avenue de la République 75011 Paris.

Montant total forfaitaire : 18 325 € HT, soit 21 990 € TTC.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **26 MAI 2026**

Transmis en préfecture et affiché le **26 MAI 2026**

Pour Extrait Conforme

Yann PERRON
Secrétaire de séance

François DAZELLE
Président du Syndicat Intercommunal

Signé électroniquement par

